

Nom commercial: Vinum merid dulce *Malaga* extra

Numéro de la matière: 149001

Version: 1 / CH

Date de révision: 09.04.2025

remplace la version: - / CH

Date d'impression 09.04.25

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Vinum merid dulce *Malaga* extra
 N° d'article 14900100

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Production de produits pharmaceutique, Exipient pharmaceutique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG
 Industriestrasse 35
 9100 Herisau
 No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58
 Adresse email de la personne responsable pour cette FDS sdb@haenseler.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
 Flam. Liq. 3 H226
 Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.
 Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
 P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Nom commercial: Vinum merid dulce *Malaga* extra

Numéro de la matière: 149001

Version: 1 / CH

Date de révision: 09.04.2025

remplace la version: - / CH

Date d'impression 09.04.25

P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P501.3	Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

2.3. Autres dangers

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT. Le produit ne contient aucune substance vPvB. Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes pour l'homme. Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Solution alcoolique

Autres ingrédients

éthanol

No. CAS	64-17-5
No. EINECS	200-578-6
Numéro d'enregistrement	01-2119457610-43-0098
Concentration	= 10 < 25 %
Le renvoi: [4]	
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	
Flam. Liq. 2	H225

Notent

[4] Information volontaire

Autres données

Le produit est un article au sens de l'Article 3 n° 3 du règlement REACH et donc ne pas à être étiquetés conformément au règlement CLP. La compilation de la fiche de données de sécurité n'est pas obligatoire selon Article 31 du règlement REACH pour les articles et se fait sur une base volontaire.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin. Respiration irrégulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement et longuement avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecartez les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Consulter un médecin en

Nom commercial: Vinum merid dulce *Malaga* extra

Numéro de la matière: 149001

Version: 1 / CH

Date de révision: 09.04.2025

remplace la version: - / CH

Date d'impression 09.04.25

cas d'irritation oculaire.

En cas d'ingestion

Consulter un médecin si nécessaire. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**Eau pulvérisée, Dioxyde de carbone, Mousse stable aux alcools, Produits extincteurs en poudre,
Adapter les mesures d'extinction au feu environnant**Moyens d'extinction non-appropriés**

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélangeEn cas d'incendie, formation de gaz toxiques et inflammables. En cas d'incendie, il peut y avoir
dégagement de: Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO2)**5.3. Conseils aux pompiers****Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Porter un vêtement complet de protection. Utiliser un appareil respiratoire indépendant (appareil isolé).

Autres données

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Veiller à assurer une aération suffisante. Mettre les personnes en sûreté. Tenir à l'écart des sources d'ignition.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés. Nettoyer.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais. Aire de stockage dotée d'une bonne aération.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510 3

Liquides inflammables

Classe de stockage (Suisse) 3

Liquides inflammables

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Nom commercial: Vinum merid dulce *Malaga* extra

Numéro de la matière: 149001

Version: 1 / CH

Date de révision: 09.04.2025

remplace la version: - / CH

Date d'impression 09.04.25

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

éthanol

Liste	SUVA
Type	MAK
Valeur	960 mg/m ³
Valeur limite à courte terme	1920 mg/m ³

Groupe du risque pendant la grossesse: S; Remarque: SSc; Formal; INRS NIOSH

Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)

éthanol

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Ouvrier
Durée d'exposition	Long terme
Voie d'exposition	dermale
mode d'effet	Effet systémique
Concentration	343 mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Ouvrier
Durée d'exposition	Long terme
Voie d'exposition	par inhalation
mode d'effet	Effet systémique
Concentration	950 mg/m ³

Concentration sans effet prévisible (PNEC)

éthanol

Valeur type	PNEC
Type	Eau douce
Conditions	Long terme
Concentration	0.96 mg/l
Valeur type	PNEC
Type	Eau salée
Concentration	0.79 mg/l
Valeur type	PNEC
Type	Sédiment d'eau douce
Concentration	3.6 mg/kg
Valeur type	PNEC
Type	Sédiment marin
Concentration	2.9 mg/kg
Valeur type	PNEC
Type	Eau douce
Conditions	Occasionnel
Concentration	2.75 mg/l
Valeur type	PNEC
Type	STP
Concentration	580 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Nom commercial: Vinum merid dulce *Malaga* extra

Numéro de la matière: 149001

Version: 1 / CH

Date de révision: 09.04.2025

remplace la version: - / CH

Date d'impression 09.04.25

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Eviter le contact avec le corps. Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Consérer à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales.

Protection respiratoire - Note

nécessaire; Ne pas respirer les vapeurs, l'aérosol ou la poussière. Veiller à une ventilation adéquate.

Protection des mains

Matériau approprié	Gants / résistant à les produits chimiques
--------------------	--------------------------------------------

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps

Vêtement de protection anti-feu

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****État de la matière**

liquide

Couleur

rouge brunâtre, limpide

Odeur

aromatique

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur	>	78	°C
Source	Banque de données de substances GESTIS		

Point d'éclair

Valeur	>	24	°C
Source	Banque de données de substances GESTIS		

Pression de vapeur

Valeur	<	5.8	kPa
Source	Banque de données de substances GESTIS		

Densité et/ou densité relative

Valeur	1.045	à	1.057	g/cm ³
--------	-------	---	-------	-------------------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Danger d'inflammation ou formation de gaz ou de vapeurs inflammables avec: Air

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur. Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.4. Conditions à éviter

La chaleur

10.5. Matières incompatibles

Les métaux alcalins, De l'ammoniaque, peroxydés, Agents d'oxydation

10.6. Produits de décomposition dangereux

produits de décomposition responsables du danger: Oxyde de carbone, Dioxyde de carbone, vapeurs / gaz inflammables

Nom commercial: Vinum merid dulce *Malaga* extra

Numéro de la matière: 149001

Version: 1 / CH

Date de révision: 09.04.2025

remplace la version: - / CH

Date d'impression 09.04.25

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

éthanol

Espèces	rat	
DL50	7060	mg/kg
Source	Toxicology and Applied Pharmacology. Vol. 16, Pg. 718, 1970.	

éthanol

Espèces	rat	
DL50	10470	mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)

éthanol

Espèces	lapin	
DL50	15800	mg/kg

éthanol

NOAEL	8232	mg/kg
-------	------	-------

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)

éthanol

Espèces	rat	
CL 50	30000	mg/m ³
Durée d'exposition	4	h
Administration/Forme	Vapeurs	

Corrosion/irritation cutanée (Composants)

éthanol

évaluation	Non irritant
------------	--------------

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque Contact avec le produit peut provoquer des irritations des yeux.

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)

éthanol

évaluation	irritant
------------	----------

Sensibilisation (Composants)

éthanol

évaluation	non sensibilisant
------------	-------------------

Mutagénicité (Composants)

éthanol

évaluation	Pas d'activité mutagène, au vu de test Ames.
------------	----------------------------------------------

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme

Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocrinien chez l'homme.

Expériences issues de la pratique

Les vapeurs de solvant irritent les organes de la respiration. Provoque des perturbations du système nerveux central et peut conduire à des maux de tête, des troubles respiratoires ou des pertes de conscience. Le produit a un effet anesthésiant. risque d'affections hépatiques.

Nom commercial: Vinum merid dulce *Malaga* extra

Numéro de la matière: 149001

Version: 1 / CH

Date de révision: 09.04.2025

remplace la version: - / CH

Date d'impression 09.04.25

Autres données

la très longue expérience pratique a montré que manipulé correctement le produit n'a aucun effet nocif ou toxique.

Données toxicologiques spécifiques à ce produit ne sont pas connues.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons (Composants)****éthanol**

Espèces	cyprins dorés (Leuciscus idus)				
CL 50	8140				mg/l
Durée d'exposition	96	h			

Toxicité pour les daphnies (Composants)**éthanol**

Espèces	Daphnia magna				
CE50	9000	à	14000		mg/l
Durée d'exposition	48	h			

12.2. Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité (Composants)****éthanol**

Valeur	94		%
évaluation Facilement biodégradable			

Demande Chimique en Oxygène (DCO) (Composants)**éthanol**

Valeur	0.93	à	1.67	mg/g
--------	------	---	------	------

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Log Pow (coefficient de répartition n-octanol/eau) (ingrédients)****éthanol**

log Pow	-0.31
---------	-------

facteur de bioconcentration (BCF) (ingrédients)**éthanol**

BCF	0.66
-----	------

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT

Le produit ne contient aucune substance vPvB.

Résultats des évaluations PBT et vPvB (Composants)**éthanol**

La substance ne pas satisfait aux exigences en matière de propriétés PBT/vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement**

Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

12.7. Autres effets néfastes

Nom commercial: Vinum merid dulce *Malaga* extra

Numéro de la matière: 149001

Version: 1 / CH

Date de révision: 09.04.2025

remplace la version: - / CH

Date d'impression 09.04.25

Information supplémentaire sur l'écologie

Ne pas laisser parvenir le produit non dilué ou bien en grande quantité dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation. Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Eliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	D/E		
14.1. Numéro ONU	1993	1993	1993
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (éthanol)	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ethanol)	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ethanol)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	III	III	III
Quantité limitée	5 l		
Les catégories de transport	3		

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Classe de contamination de l'eau (Allemagne)**

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 1

Remarque

classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne) conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

Nom commercial: Vinum merid dulce *Malaga* extra

Numéro de la matière: 149001

Version: 1 / CH

Date de révision: 09.04.2025

remplace la version: - / CH

Date d'impression 09.04.25

H226

Liquide et vapeurs inflammables.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Flam. Liq. 3

Liquide inflammable, Catégorie 3

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.